

Réponse à la situation des réfugiés en Mauritanie

Réunion de planification
Nouakchott, 14 mars 2019

Pacte mondial sur les réfugiés

Adopté par l'Assemblée Générale des NU Déc. 2018

1. Alléger les pressions exercées sur les pays d'accueil
2. Accroître l'autonomie des réfugiés
3. Élargir l'accès à des solutions faisant appel à des pays tiers
4. Aider à créer dans les pays d'origine les conditions nécessaires au retour des réfugiés dans la sécurité et la dignité.



Priorités stratégiques globales opérationnelles du HCR 2020-2021

1. Assurer l'accès aux **procédures d'asile** et à la protection territoriale; la protection contre le refoulement; et l'adoption de législations sur la nationalité qui préviennent et/ou réduisent l'apatridie.
2. Garantir l'**enregistrement des naissances**, l'établissement de profils et de papiers sur la base de l'enregistrement individuel
3. **Réduire les risques en matière de protection** encourus par les personnes prises en charge, en particulier la discrimination, la violence sexuelle et de genre (SGBV) et les risques spécifiques encourus par les enfants.
4. **Réduire** la morbidité, la mortalité et la **malnutrition** par des interventions multisectorielles

Priorités stratégiques globales opérationnelles du HCR 2020-2021

5. Respecter les normes internationales en matière **d'abris, d'énergie domestique, d'eau, d'assainissement et d'hygiène.**
6. Promouvoir la **participation active** des personnes prises en charge aux processus décisionnels et favoriser la coexistence avec les communautés hôtes.
7. Promouvoir le potentiel humain par des possibilités accrues d'**accès à une éducation de qualité et un appui aux moyens d'existence.**
8. Accroître les possibilités de **solutions durables** pour les personnes prises en charge, particulièrement dans les situations prolongées, y compris par le recours plus systématique aux approches globales et la contribution à la réintégration durable, à l'installation sur place et à la réinstallation réussie dans des pays tiers

Pacte mondial sur les réfugiés

Opportunités en Mauritanie dans le cadre du CPDD 2018 – 2022 et de l'Agenda 2030:

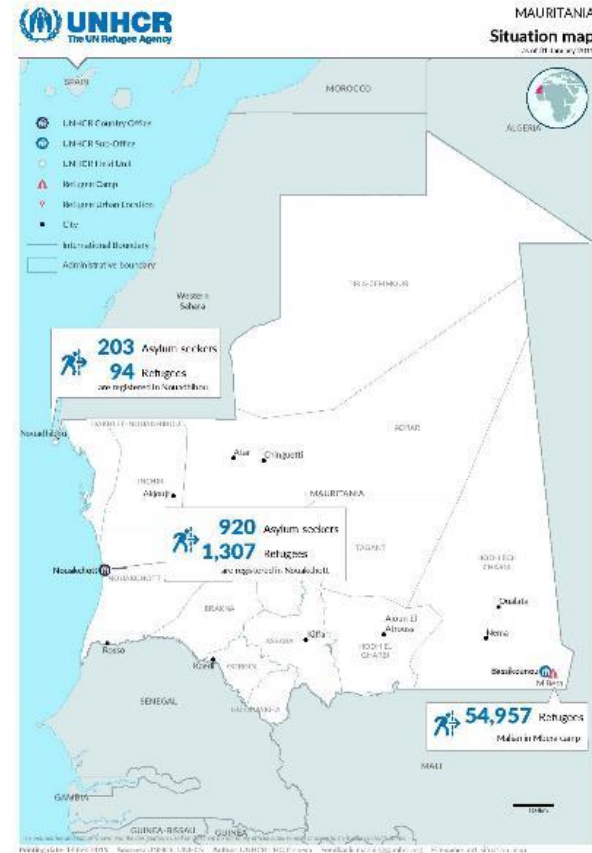
- Nexus humanitaire-développement
- S'engager avec les **institutions financières internationales** et les **agences de coopération bilatérales** dans des réponses globales en faveur des réfugiés et des communautés hôtes (ex: EUTFA, IDA 18 sous-fenêtre pour les réfugiés)
- Renforcement de la coopération avec les agences de développement
- Inclure les réfugiés dans les **systèmes de protection nationaux**
- Promouvoir l'**autonomisation** des réfugiés
- Favoriser la coexistence pacifique et la **résilience des populations locales**
- Adoption de la loi sur l'asile
- Collaborer étroitement avec les **ONG et la société civile** pour répondre aux besoins spécifiques avec des **mécanismes de référencement**



Situation des réfugiés en Mauritanie

Contexte:

- Camp
- Urbains
- Situations d'asile prolongée (Mali, Côte d'Ivoire, Syrie...) - développement
- Afflux continu de réfugiés – humanitaire & réponses d'urgence
- Mouvements mixtes – Afrique de l'Ouest/Centre & Afrique du Nord/Europe



Présence à [Nouakchott](#), [Nouadhibou](#) et [Bassikounou](#)

Situation des réfugiés en Mauritanie

Jan. 2019

- 54 957 réfugiés enregistrés au camp de Mbera →
- 2 514 réfugiés et demandeurs d'asile dans des zones urbains →

Jan. 2020

- 67 000 réfugiés dans la région de Bassikounou →
- 2 980 réfugiés et demandeurs d'asile dans des zones urbains →

Jan. 2021

- 71 000 réfugiés dans la région de Bassikounou
- 3 380 réfugiés et demandeurs d'asile dans des zones urbains

Réponse aux réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

Panorama 2019 - 2021

Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Adoption loi nationale sur l'asile
- Appui à la mise en place d'un système d'asile national - *renforcement des capacités*
- Documentation légale – cartes d'identité nationales pour les réfugiés



Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Accès à l'état civil:
 - enregistrement des naissances et délivrance d'actes de naissance
 - réduction du risque d'apatridie



Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Inclusion des réfugiés dans les **systèmes de protection nationaux** :
 - protection de l'enfant
 - VBG
- Inclusion dans le **système national de statistiques**



©UNHCR/Viola E. Bruttomesso/2018

Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Enregistrement renforcé des personnes ayant besoin d'une protection internationale
- Gestion améliorée des cas dans le contexte des mouvements mixtes



Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Fournir des solutions durables adéquates dans la mesure du possible:
 - réinstallation dans des pays tiers
 - retour volontaire dans la sécurité et la dignité



Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Faciliter l'accès à:
 - travail décent
 - services financiers
 - formations professionnelles qualifiantes



©UNHCR/via E. Bruttomesso

Réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines

- Bureau à **Nouadhibou**
- Enquête sur les réfugiés, demandeurs d'asile et migrants
- Réponses de protection et solutions durables
- **Coopération** avec l'OIM
- Coordination conjointe et renforcement **mécanismes de référencement**



Réponses aux réfugiés dans la région de Bassikounou

Panorama 2019 - 2021

Réfugiés dans la région de Bassikounou

- Renforcer l'espace de protection disponible pour les réfugiés:
 - Enregistrement continu
 - Délivrance de cartes d'identité nationales
 - Délivrance d'actes de naissance



Réfugiés dans la région de Bassikounou

- Assurer l'accès aux services de santé pour **toutes les populations** de la région (réfugiés et populations hôtes)
- Appui de la **Banque Mondiale** (IDA 18)
- Unification et renforcement du système de santé dans la région
- **Inclusion des réfugiés** dans le système de santé national
- Inaya



Réfugiés dans la région de Bassikounou

- Assurer la **sécurité alimentaire** des réfugiés avec le PAM
- Introduire le **ciblage de l'assistance** sur la base d'un profilage socio-économique tenant compte des dimensions de la protection



©UNHCR/Viola E. Bruttross/2018

Réfugiés dans la région de Bassikounou

- Garantir l'accès de tous les enfants réfugiés dans le camp à une **éducation de qualité**, avec l'UNICEF inclus:
 - Enseignement préscolaire
 - Secondaire
 - Tertiaire



Réfugiés dans la région de Bassikounou

- Fournir plus de soutien aux **activités de subsistance** pour les réfugiés et les communautés d'accueil (Chaînes de valeur)
 - AGRs
 - Formations professionnelles
 - Micro-entreprises
- Favoriser la **coexistence pacifique** entre les réfugiés et les communautés mauritaniennes
- Gestion des **ressources naturelles** dans la région



Réfugiés dans la région de Bassikounou

- Répondre aux besoins en abris:
 - Abris d'urgence (nouveaux arrivants)
 - **Abris durables** (familles établies)



Réfugiés dans la région de Bassikounou

- L'approvisionnement en eau dépend de l'aide humanitaire
- Investissements supplémentaires nécessaires pour un système d'alimentation en eau durable (environnement/coût/durabilité)
- Alignement avec les investissements de la BM (IDA 18)



©UNHCR/Viola E. Bruttomesso/2018

Situation de financement

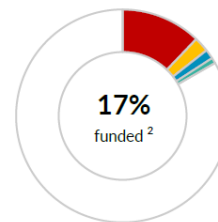
- Besoins du multisecteur réfugiés 2019

USD 37,6 million

- Besoins **urgents** dans le secteur de l'autonomisation et de la résilience (à budgétiser)

\$19.3 million

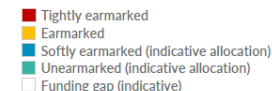
UNHCR's financial requirements 2019 ¹



FUNDING UPDATE | 2019

MAURITANIA

as of 6 March 2019



CONTRIBUTIONS ³ | USD

	Unearmarked	Softly earmarked	Earmarked	Tightly earmarked	Total
European Union	-	-	-	2,329,841	2,329,841
Japan	-	-	357,142	-	357,142
Italy	-	-	-	184,442	184,442
Monaco	-	-	113,766	-	113,766
Sub-total	-	-	470,908	2,514,283	2,985,191
Indicative allocation of funds and adjustments	162,994	276,027	(30,807)	(164,486)	243,728
Total	162,994	276,027	440,101	2,349,797	3,228,918

Merci